

# LE TEMPS

15.05.2019, Marie Maurisse

## Pesticides à risque utilisés en Suisse.

Le chlorothalonil vient d'être interdit par l'Union européenne, et le chlorpyrifos par la Californie. Mais Berne n'a encore rien décidé.

Après la condamnation, lundi, de Monsanto aux Etats-Unis à cause de son herbicide Roundup, le glyphosate est de nouveau au coeur de l'actualité. Mais d'autres substances réputées toxiques sont répandues sur les champs suisses.

C'est le cas du chlorothalonil. Ce fongicide est actif contre la septoriose du blé, notamment. Mais après plusieurs décennies sur le marché, il vient d'être interdit par l'Union européenne – ou plutôt son homologation n'a pas été renouvelée. Tous les produits qui en contiennent devront donc être supprimés des étals d'ici à novembre 2019, ou début 2020 au maximum.

En Suisse, plus de 45000 kilos de chlorothalonil ont été utilisés en 2017, selon les données de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), qui indique au Temps que, à la suite de l'annonce de l'UE, la substance est en cours de réévaluation. Une décision à son sujet devrait intervenir avant la fin de l'année.

Pour la toxicologue Nathalie Chèvre, «le chlorothalonil est un organochloré qui appartient à la même famille que le DDT. Il est moins bio-accumulable et persistant que ce dernier, mais devrait cependant être légiféré en raison de sa toxicité.» Le produit est souvent vendu sous l'appellation «Bravo».

### Cousin du gaz sarin

Pour le chlorpyrifos, c'est une autre histoire. Cet insecticide vient d'être banni par la Californie pour ses effets sur le développement cérébral des enfants. Une évaluation menée récemment dans cet Etat américain indique qu'il «inhibe l'enzyme acétylcholinestérase (AChE), qui est essentielle aux fonctions neurologiques» et que «les niveaux [...] d'exposition [...] suscitent des inquiétudes quant aux risques pour la santé qui y sont associés».

En Suisse, le chlorpyrifos est toujours pulvérisé sur les cultures. Plus de 5000 kilos ont été utilisés dans notre pays en 2017, d'après l'OFAG. Mais le produit «fait actuellement l'objet d'une procédure de réexamen, affirme le porte-parole de l'institution. Cette procédure concerne les substances qui n'ont pas été retirées dans l'UE mais pour lesquelles de nouvelles données sur les risques sont disponibles.»

Pour Nathalie Chèvre, les risques associés au chlorpyrifos sont élevés chez les insectes, mais également chez les humains: «Cette substance cousine du gaz sarin a été utilisée pendant la Seconde Guerre mondiale. Même un nanogramme par litre peut avoir des effets dévastateurs sur les organismes des rivières. Il y a quinze ans, Berne avait progressivement retiré du marché aux particuliers le Diazinon, qui est très semblable. Pourquoi les autorités n'interdisent-elles pas le chlorpyrifos?»  
Le Conseil fédéral va bientôt devoir répondre à cette question: la conseillère nationale verte vaudoise Adèle Thorens Goumaz vient de déposer deux interventions parlementaires à ce sujet.